

VOS AVANTAGES 2016



Besoin d'un contact et d'un soutien personnalisé?

En tant que femme enceinte ou jeune maman, vous pouvez bénéficier gratuitement de 3 contacts téléphoniques avec une Doula, accompagnante non-médicale à la maternité. Pour en bénéficier, contactez notre Life Time Naissance au 02 44 44 333.



Besoin de soutien en cas de diabète de grossesse?

Nous remboursons jusqu'à 40€/an pour les séances de diététique (10€/séance).



Votre bébé est allergique?

Bénéficiez de 50€/an pour le dépistage des allergies (compris dans l'intervention prévention et dépistage de max. 5 x 10€/an).



BESOIN D'ASSISTANCE ?



Besoin d'aide avant ou après l'accouchement?

Nous remboursons jusqu'à 100€ pour une aide familiale ou ménagère (5€/heure/titre-services/chèques ALE).



Votre bébé est hospitalisé?

Nous remboursons jusqu'à 200€/an pour une aide familiale ou ménagère (5€/heure/titre-services/chèques ALE) pendant ou après une hospitalisation de plus de 8 jours en service pédiatrie, néonatal ou pour prématurés.



Des conseils rien que pour vous!

- Appelez notre ligne **Life Time Naissance 02 44 44 333**
- Consultez notre site www.babymut.be
- Inscrivez-vous à notre **newsletter** pour un accompagnement personnalisé



PARTENA MUT
On vous simplifie la santé.

Besoin de kiné?

Nous remboursons jusqu'à 100€ pour l'assistance d'un(e) kiné à l'accouchement et/ou les séances de kiné pré- et postnatale pour vous et votre bébé.



Des vaccins recommandés?

Nous remboursons jusqu'à 25€/an (tous vaccins confondus) pour les vaccins reconnus et recommandés pour votre enfant.



En plus de tous ces avantages, nous vous offrons une allocation de naissance de 350€ pour chaque enfant!



Vous vous soignez par homéopathie?

Nous vous remboursons 50% du prix d'achat de produits homéopathiques, à raison de maximum 75€/an.



Un coup de blues?

Faites-vous aider et bénéficiez de 120€/an pour des séances chez un psychologue (15€/séance et maximum 8 séances/an/personne).



Besoin d'un ostéopathe, homéopathe ou acupuncteur?

Nous intervenons à concurrence de 80€/an pour vous et/ou votre bébé (10€/séance et maximum 8 séances/personne).



Votre enfant est malade?

Bénéficiez, jusqu'à 12 jours par an, d'une garde de votre enfant à domicile pour seulement 3€/h.



Besoin de matériel?

Pour un tire-lait avec kit stérile, un pèse-bébé ou un aérosol, vous pouvez en disposer pendant 3 mois gratuitement via Partenamut. Pour un autre type de matériel, si vous faites appel au service de la mutualité (02 549 76 70), vos frais de location seront remboursés à 50% et, pour l'achat, vous bénéficiez de 10% de réduction. Si vous louez le matériel auprès d'un tiers, le remboursement de 50% des frais sera plafonné à 75€/an.



D'autres besoins?

Nous vous accompagnons à chaque moment-clé de votre vie et vous proposons un tas d'autres avantages adaptés à votre situation personnelle et celle de toute votre famille.

Nous intervenons par exemple pour la logopédie, l'optique, l'orthodontie, les séjours scolaires, stages ou vacances jeunes, les moyens contraceptifs, l'achat d'une alarme énurésie, ...



Avez-vous une bonne couverture hospitalisation?

Si vous êtes **DÉJÀ** couverte par notre assurance **Hospitalia Plus**, vous bénéficiez de meilleurs remboursements pour votre accouchement, vos soins pré- et posthospitaliers, la garde de vos enfants en cas d'accouchement, un accouchement à domicile, les frais de séjour auprès de votre enfant hospitalisé, ...

Si vous n'êtes **PAS ENCORE** couverte, les frais de votre accouchement ne seront peut-être pas remboursés mais **il est encore temps de protéger votre enfant!** En vous affiliant avant sa naissance, vous lui garanzissez une couverture hospitalisation dès sa naissance, sans stage ni questionnaire médical. De plus, vous serez mieux couverte pour le prochain accouchement.



Cadeau de naissance

Pour fêter cet heureux événement, nous vous offrons un cadeau personnalisé avec la photo de votre bébé. Vous avez l'embaras du choix : bavoir, cape de bain, mug, coque de smartphone, puzzle, ...

Plus d'infos sur www.babymut.be



Astuce: référez-vous aux couleurs de la ligne du temps au verso pour voir les périodes durant lesquelles vous pouvez profiter de vos avantages.

Bientôt parents

Vos avantages et vos droits en poche



PARTENA MUT
On vous simplifie la santé.

Envie d'arrêter de fumer?

Nous vous soutenons en remboursant jusqu'à 50€/an pour l'achat de médicaments et substituts nicotiniques, cumulables avec l'intervention de l'assurance obligatoire pour la femme enceinte.



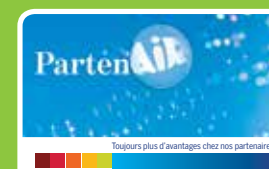
Dépister la surdité de votre nouveau-né?

Profitez du remboursement de 10€ pour le dépistage de la surdité (compris dans l'intervention prévention et dépistage de max. 5 x 10€/an).



Votre bébé apprend à nager?

Nous remboursons jusqu'à 50€/an pour son inscription aux cours de bébés nageurs.



En extra.: des réductions exclusives auprès de nos partenaires

Grâce à notre carte PartenAIR, profitez de réductions exclusives offertes par nos partenaires santé et bien-être, dont des magasins d'articles pour bébé.

NEW: Téléchargez-la dorénavant via l'app Partenamut sur votre smartphone!

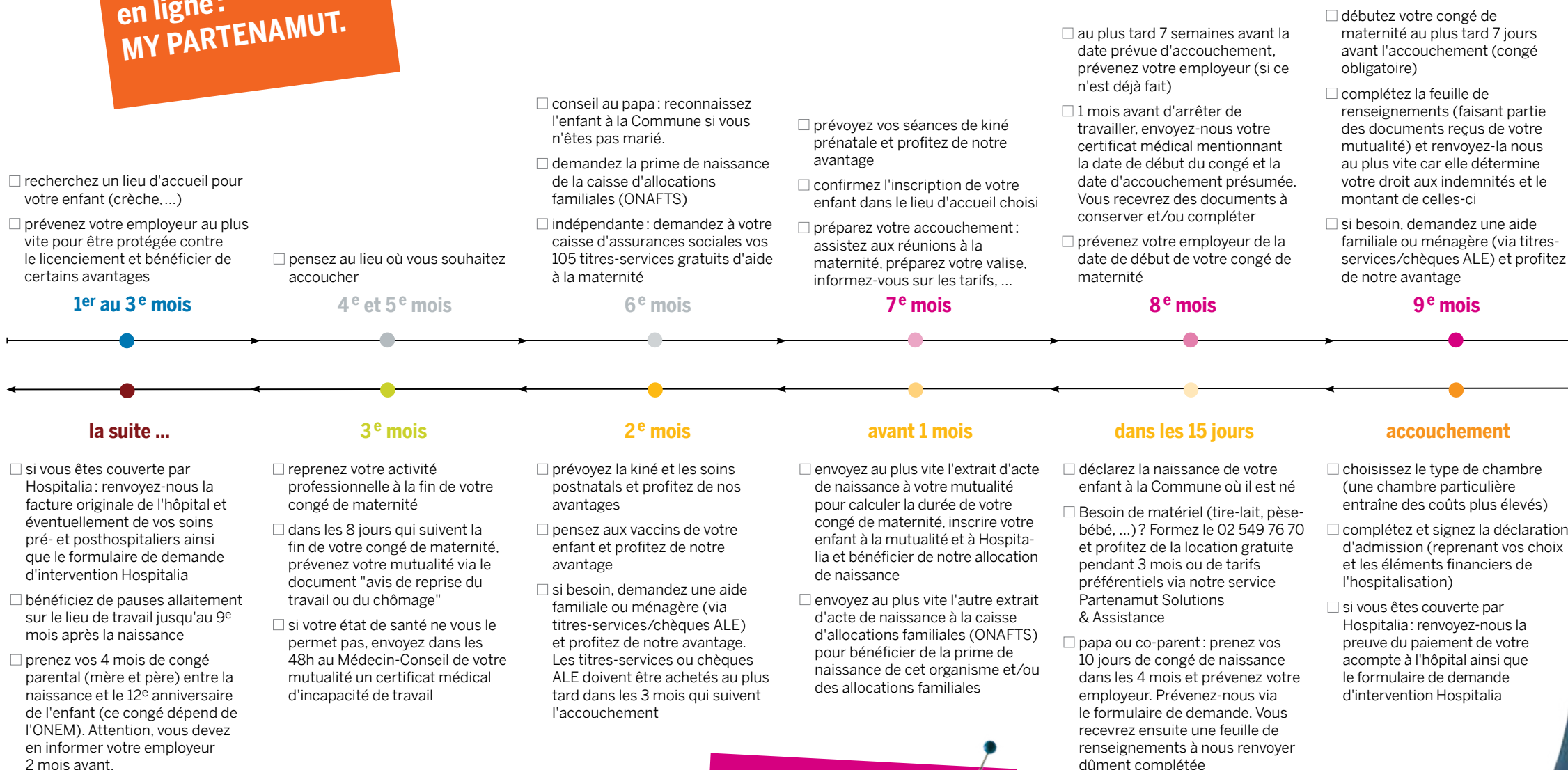


VOS DROITS

AIDE-MÉMOIRE DES DÉMARCHES À ACCOMPLIR

Plusieurs documents sont téléchargeables dans votre guichet en ligne : MY PARTENAMUT.

Suivez votre grossesse pas à pas en cochant les cases une fois les démarches accomplies



Rendez-vous sur www.babymut.be et bénéficiez de toute l'information détaillée pour suivre votre grossesse !

Dans d'autres situations (indépendante, grossesse multiple, écartement, adoption,...), les démarches sont parfois différentes. Visitez www.babymut.be ou rendez-vous dans l'une de nos agences.